

## Initiative Globale de la Famille Vincentienne avec les personnes sans-abri



Mark McGreevy

PDG du Groupe Depaul International

Mai 2017

### Introduction

L'année 2017 marque le 400<sup>ème</sup> anniversaire du charisme vincentien. Nous nous référons en particulier à l'histoire de la famille pauvre et en difficulté dans la paroisse de Châtillon et à la capacité de Vincent de reconnaître que la charité, pour être efficace en faveur de cette famille et d'autres, doit être correctement organisée – « Il ne suffit pas de faire le bien, il faut encore le bien faire ».

À l'époque où il écrivait, Vincent n'avait aucune idée de la façon dont une idée si simple deviendrait un mouvement international intégrant de nombreuses organisations religieuses et laïques qui revendiquent Vincent comme fondateur et l'organisation de la charité comme mission. Vincent ne pouvait pas non plus deviner la taille et l'ampleur des travaux de charité actuellement entrepris par la Famille Vincentienne à l'échelle mondiale, au service de millions des « plus pauvres » du monde. Parmi ceux que sert la Famille Vincentienne, beaucoup se situent dans la vaste définition des personnes sans-abri - que ce soit ceux qui vivent dans les rues ou dans des abris, les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou celles qui vivent dans des lieux provisoires comme les bidonvilles ou les favelas. Dans son rapport le plus récent sur la question, l'Agence de l'ONU pour les lieux d'implantation humaine estime que plus de 1,2 milliard

des 7 milliards de personnes sur cette planète sont des sans-abris sous une forme ou une autre et que cette situation augmentera encore en raison des conflits, des catastrophes naturelles et de l'urbanisation.

Le plan de projet proposé a été commandé par les Responsables de la Famille Vincentienne lors de leur réunion annuelle de janvier 2017. Il propose que Depaul International gère, au nom de la Famille Vincentienne mondiale, un projet commun visant à aborder « l'itinérance dans ses multiples formes » en tant que thème mondial et unificateur pour célébrer notre 400<sup>ème</sup> anniversaire. En résumé, l'objectif de cette initiative est de :

- Procurer un progrès réel et durable dans la vie de milliers de personnes sans-abris ;
- Faire entrer en rapport les Vincentiens travaillant dans le vaste champ des personnes sans-abris ;
- Appuyer et développer les leaders existants et émergents ;
- Partager les meilleures pratiques et la recherche ;
- Encourager et soutenir la croissance de services nouveaux et innovants ;
- Soutenir le lobbying au niveau local, régional et mondial en appui à l'itinérance ;
- Développer et mettre à la disposition des vinciens des matériels de formation spirituelle liés à cette initiative.

### **Contexte**

Sauf quelques exceptions (notables), les différentes branches de la Famille Vincentienne ont souvent planifié et géré leurs activités de bienfaisance isolées les unes des autres, selon leurs propres perspectives (p. ex. éducation, santé, travail social, plaidoyer) ou leur mission plus générique de servir les pauvres (SVP) en raison de leur isolement géographique ou politique. À ce jour, cette démarche a été une approche efficace et pragmatique mettant en valeur

l'accent vincentien sur « l'action plutôt que les mots » et la nécessité d'une gestion responsable et d'une appropriation locale. Toutefois, à mesure que le monde devient plus petit et de plus en plus connecté, le monde vincentien change. Au cours des 20 dernières années, nous avons particulièrement assisté à l'évolution de deux concepts au sein de la Famille Vincentienne – la **Collaboration** et le **Changement Systémique**.

La **collaboration** au sein de la Famille Vincentienne n'est pas un concept entièrement nouveau. Ce fut le modèle de gestion par défaut dès la naissance même du charisme. Le partenariat étroit entre la CM, les Filles de la Charité et les Dames de la Charité a clairement permis au premier mouvement vincentien de maximiser son impact collectif pour les pauvres au niveau local, national et international. Aujourd'hui, la collaboration est en partie mise en valeur par le rythme croissant de la mondialisation dans tous les secteurs et par les progrès technologiques qui rendent la communication beaucoup plus simple et plus immédiate. Les gens aux intérêts similaires se regroupent partout. Cette union de la Famille Vincentienne est également encouragée par une réalisation consciente ou subconsciente du besoin critique de planifier un nouvel avenir, compte tenu des modes de croissance et de déclin de la famille dans différentes parties du monde. Plus récemment, des chercheurs de l'Université de Stanford ont appelé cela la capacité des mouvements, comme la Famille Vincentienne, à avoir un impact collectif.

Le **changement systémique** est au cœur de ce que Frédéric Ozanam souhaitait pour la Famille Vincentienne. La capacité non seulement de faire la charité à ceux qui en ont le plus besoin, mais aussi de plaider en faveur de la justice en analysant les raisons pour lesquelles les gens ont besoin de notre aide et en travaillant avec eux pour changer les systèmes qui les emprisonnent dans la pauvreté. Ce processus suppose l'implication directe des personnes vivant dans la pauvreté pour une meilleure compréhension et une meilleure solution aux problèmes. Cette collaboration avec les pauvres sera au cœur du fonctionnement de cette nouvelle initiative. Les programmes

mis en place par la Commission de la Famille Vincentienne pour le Changement Systémique ont permis d'acquérir une plus grande capacité et une meilleure compréhension dans ce domaine.

Le problème non encore résolu pour la Famille Vincentienne est celui-ci : après avoir encouragé cet appétit et cette capacité de collaboration et après avoir investi dans les formations sur le changement systémique, comment les utiliserons-nous ? Comment allons-nous gérer cela ? Comment trouver un équilibre entre la subsidiarité de notre Branche ou de nos besoins organisationnels et notre mission de solidarité inhérente à notre appartenance à la Famille Vincentienne ?

### **Proposition de projet**

L'Institut de l'Itinérance Mondiale, en tant que partenariat vincentien entre DePaul University et Depaul International, a récemment travaillé avec des experts du monde universitaire, de la prestation de services, de la politique et du plaidoyer pour créer la toute première définition mondiale de l'itinérance reconnue par l'ONU. Il définit l'itinérance sous trois grandes lignes :

- (1) personnes sans logement, par exemple personnes dormant dans les rues ;*
- (2) personnes vivant dans un logement temporaire, par exemple dans des camps de réfugiés ou personnes déplacées à l'intérieur du pays ;*
- (3) personnes vivant dans un logement inadéquat/précaire, par exemple, bidonvilles et favelas, Chambres d'hôtes, auberges.*

Bien que nous ne disposions pas de statistiques collectives pour connaître le niveau d'engagement vincentien dans ces formes de l'itinérance, la Famille Vincentienne est reconnue, de manière anecdotique, comme l'un des plus grands fournisseurs mondiaux de services pour ces différents groupes qui représentent quelques-unes des personnes les plus pauvres et les plus démunies du monde.

Comme nous l'avons dit dans l'introduction, ce document propose que la Famille Vincentienne se concentre sur la lutte contre la réalité des personnes sans-abris sous ses multiples formes, en tant que thème global et unificateur de la célébration de notre 400<sup>ème</sup> anniversaire. En résumé, l'objectif de cette initiative serait de construire un réseau solide de vincentiens travaillant dans le vaste champ des personnes sans-abris ; appuyer et développer les leaders existants et émergents ; partager les meilleures pratiques et la recherche ; encourager la croissance de nouveaux services ; et, tout en réfléchissant sur notre expérience vincentienne collective, soutenir le lobbying en faveur de changements structurels en appui à l'itinérance au niveau local, régional et mondial. Cette thématique dérive naturellement du but de la Famille Vincentienne pour 2017 de collaborer autour de l'idée de « J'étais étranger et vous m'avez accueilli ». Il est prévu que ce projet pilote de trois ans conduise à un engagement jusqu'en 2030 conformément aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU, pour lesquels l'Union Européenne, notre forum de lancement de cette initiative, joue un rôle de premier plan.

### **Plan du projet**

Le plan de projet ci-joint couvre sept domaines :

- Utilisation de mesures et de données
- Planification commune
- Renforcement des capacités mondiales
- Institut de l'Itinérance Mondiale
- Promotion des changements structurels
- Communication des progrès

### **Budget**

Les coûts budgétaires pour ce projet sont de USD 550 000. C'est un peu plus que notre estimation initiale de 500 000 \$, mais, ayant considéré tous les détails, nous croyons que cela permettra de réaliser

le projet avec la qualité souhaitée. Il est prévu qu'une partie de l'argent initial provienne de la Famille Vincentienne mondiale elle-même et une partie d'autres dons. Une collecte de fonds distincte sera nécessaire pour les nouveaux travaux résultant de cette initiative.

### **D'autres aspects à considérer**

Lors de la réunion des Responsables de la Famille Vincentienne, j'ai été invité à répondre aux questions et préoccupations suivantes.

#### ***Quelle est la durée envisagée pour ce projet ? 3-5 ans ou jusqu'en 2030 ?***

Le plan de projet proposé est pour trois ans ; passé ce temps, les Responsables de la Famille Vincentienne le réviseront. Toutefois, pour qu'une initiative de ce genre soit efficace, elle doit adopter une vision à long terme comme l'a prouvé l'exemple du Service Jésuite des Réfugiés. Dans cet esprit et si l'expérience pilote s'avère efficace, il est recommandé que le projet se développe jusqu'en 2030 au plus tôt, en synchronisation avec les Objectifs de Développement Durable.

#### ***Le projet doit être fondé sur la foi et les valeurs vincentiennes et cela doit être évident***

Le pilier central de la collaboration vincentienne est notre spiritualité et nos valeurs partagées. Cela imprégnera toutes les stratégies, mais la section 7 du plan du projet traite spécifiquement de la formation. Nous développerons et mettrons à la disposition des membres des matériels de formation spirituelle liés à cette initiative.

La section 4.3 du plan de projet parle du symposium sur l'itinérance dans la rue et la doctrine sociale de l'Eglise qui se tiendra au Vatican le 30 novembre et le 1er décembre, au cours duquel le Pape François présentera des réflexions sur ce domaine. La doctrine sociale de l'Eglise qui en résultera constituera un cadre utile pour une réponse de foi à l'itinérance sous ses nombreuses formes.

***Le projet aura-t-il un impact direct sur les pauvres ?***

De toute évidence, l'initiative aura échoué si elle n'augmente pas la capacité de la Famille Vincentienne à lutter contre l'itinérance. Le plan décrit un processus menant à des changements importants pour des milliers de sans-abris dans le monde entier grâce à une cartographie minutieuse, à la planification et à l'action. À la fin de 2018, nous devrions être en mesure de spécifier des résultats et des mesures d'impact permettant aux responsables de la Famille Vincentienne d'évaluer l'efficacité de l'initiative.

***La gouvernance ? Quel est le rôle du CEFV ? Quelle est la relation entre ce projet et d'autres commissions au sein du CEFV ? Quelle est la relation avec Depaul International ?***

Le projet sera géré par Depaul International et, comme tout autre projet financé de l'extérieur, il sera soumis à un examen minutieux grâce à des rapports trimestriels au Conseil d'Administration de Depaul International. Toutefois, il sera également présenté devant une commission distincte du CEFV (la Commission de l'Alliance Famvin avec les sans-abris), composée de membres de la Famille Vincentienne nommés en fonction de leur expérience dans ce ministère et d'un ou deux spécialistes indépendants. Cette commission se réunira quatre fois par an, deux fois face à face et deux fois virtuellement. Elle fera, par le biais du CEFV, un rapport direct aux responsables de la Famille Vincentienne lors de leur réunion annuelle. Tout changement à la stratégie ou au budget convenu devra être approuvé par la Commission et le CEFV.

En ce qui concerne la relation entre la Commission Alliance Famvin avec les sans-abris et les autres commissions au sein du CEFV, nous les incluons dans tout travail proche. C'est particulièrement le cas avec la Commission du Changement Systémique. Des objectifs communs et des actions spécifiques seront définis au fur et à mesure que le dialogue se développera.

### ***Quelles sont les attentes en termes de collecte de fonds ?***

Etant donné que la Famille Vincentienne a demandé à Depaul International de gérer ce projet, Depaul n'aura pas la responsabilité d'augmenter le financement de base de 550 000 \$ pour ce projet. Cependant, il aidera les groupes à élaborer des stratégies de collecte de fonds pour des projets particuliers qui pourraient provenir de cette initiative. Par exemple, le financement du Symposium sur l'itinérance de la rue et la doctrine sociale de l'Eglise au Vatican a déjà été entièrement financé par l'IGH dans le cadre de l'Université DePaul aux côtés des autres universités vincentiennes aux États-Unis et par une fondation internationale.

### **Prochaines étapes**

Après discussion et amendements, ce plan de projet et son budget ont été approuvés par le

Comité Exécutif de la Famille Vincentienne en mai 2017.

Début juin, ces documents seront envoyés aux responsables et à l'ensemble de la Famille Vincentienne. Une annonce formelle de cette initiative sera faite au Parlement Européen le 28 juin 2017 et la date de lancement elle-même sera le 14 octobre 2017, au cours du Symposium de la Famille Vincentienne à Rome.



## Alliance avec les sans-abri

Rome, le 1<sup>er</sup> août 2017

Le Projet Solidarité voté par l'Assemblée Générale 2016

Cher Père Visiteur,

*La Grâce et la Paix de Jésus soient avec nous !*

Le Conseil Général travaille depuis un certain temps déjà sur un avant-projet pour donner suite au postulat approuvé par l'Assemblée Générale de 2016 « Réaliser la solidarité entre les Provinces ». Cette lettre vous présente, ainsi qu'à votre Conseil, la première ébauche de ce document.

Vous remarquerez que ce document est divisé en deux parties : la première « Commençons par réfléchir sur la Solidarité », vous fournit, avec votre Conseil, le matériel nécessaire pour susciter la discussion sur la solidarité à partir de notre foi, de nos Constitutions et de nos Statuts. Je vous demande de donner une grande place à ce matériel dans les discussions au Conseil. Je trouve l'art. 11 de nos Constitutions très instructif par son appel à rendre effectif l'Évangile par notre fidélité au Royaume... par la vie communautaire... que l'Évangile inaugure.

La deuxième partie, « Allons au Projet proposé » présente le Projet lui-même. Vous remarquerez dans cette section, au n° « 1. APPROBATION DE LA PREMIERE PHASE DU PROJET » le plan que nous suivons afin de donner forme à ce projet. Nous envoyons avec cette lettre la partie : « 1.2 Plan envoyé aux Visiteurs et leurs Conseils respectifs pour réactions ». Veuillez noter qu'à 1.3 vous devez envoyer vos réponses avant le 1er novembre 2017. Comme il est indiqué ici, veuillez les envoyer au Secrétaire Général (secgen@cmglobal.org). Dans votre réponse je vous prie d'écrire clairement « Projet Solidarité » comme objet du courriel.

La partie que vous avez à améliorer avec votre Conseil se trouve dans la deuxième partie et commence à « LE PROJET- Première phase, économie ».

Pour vous faciliter le travail, nous avons préparé un document séparé portant le titre « Questions ». Ce document classe les questions selon les titres du Projet proposé.

Veuillez donner une réponse au minimum exploitable à ces questions. Merci d'organiser vos réponses, vos commentaires et vos suggestions dans un document numérique comme il est indiqué dans le document « Questions ». Je vous demande de ne pas traiter la solidarité comme un échange de personnes entre pays. Cela viendra plus tard. N'oubliez pas le titre, c'est : « LE PROJET- Première phase, économie ».

Il y a un autre point qui s'adresse uniquement aux provinces qui sont autosuffisantes. L'idée de « Patrimoine Stable » est mentionnée dans le plan, mais elle est brièvement expliquée en note. Le P. Heinen enverra aux économistes un article qui explique avec plus de détails le concept de « Patrimoine Stable ».

Je vous remercie d'avance de votre travail dans ce projet décidé par l'Assemblée Générale 2016. Que le Saint Esprit guide votre réflexion sur ce sujet et que vos idées et commentaires éclairent la voie de l'approfondissement de la solidarité entre nous !

Votre frère en Saint Vincent

Tomaž Mavrič, CM  
Superior General

## Plan du Projet (2017-2019)

### Initiative Globale de la Famille Vincentienne avec les personnes sans- abri

**Notre vision:** est que chacun dispose d'un chez soi et joue un rôle dans sa communauté.

#### Objectifs de notre projet

- Faire une différence réelle et durable dans la vie de milliers de personnes sans-abris ;
- Connecter les Vincentiens travaillant dans le vaste champ des personnes sans-abris ;
- Appuyer et développer les leaders existants et émergents ;
- Partager les meilleures pratiques et la recherche ;
- Encourager et soutenir la croissance de services nouveaux et innovants ;
- Soutenir le lobbying au niveau local, régional et mondial en appui à l'itinérance ;
- Développer et mettre à la disposition des vincentiens des matériels de formation spirituelle liés à cette initiative.

## Nos stratégies

	2017	2018	2019
<p><b>(1) Utiliser des mesures et des données</b></p> <p><b>(1.1) Créer une carte et une base de données mondiales sur les projets vincentiens existants dans le domaine de l'itinérance afin d'analyser les investissements actuels dans ce domaine et de planifier les résultats futurs et les mesures d'impact de l'initiative.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir du 1er avril, travailler en collaboration avec le Bureau de la Famille Vincentienne (VFO en anglais) à Philadelphie pour étudier et cartographier de manière proactive les projets vincentiens existants des plus grandes organisations/ordres dans le domaine de l'itinérance.</li> <li>• En nous appuyant sur la base de données existante du VFO, ajouter des informations relatives aux sans-abris et créer une fonctionnalité pour fournir des rapports sur les principaux indicateurs de performance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En janvier, présentation de la carte préliminaire aux responsables de la Famille Vincentienne lors de leur réunion annuelle.</li> <li>• Étendre l'enquête de cartographie aux organisations/ordres plus petits de la Famille Vincentienne.</li> <li>• Continuer à mettre à jour la base de données.</li> <li>• Utiliser les informations de base de la cartographie et la base de données pour produire une première proposition sur les résultats et la mesure de l'impact de l'Initiative.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver la mesure des résultats et de l'impact à la réunion des Responsables de la Famille Vincentienne.</li> <li>• Compléter la cartographie de base de données et continuer de les mettre à jour selon qu'il convient.</li> <li>• Chaque année, rapporter la carte et les mises à jour aux responsables de la Famille Vincentienne.</li> <li>• Élaborer des documents de présentation avec des statistiques-clés pour les Responsables de la Famille Vincentienne.</li> </ul>
<p><b>(1.2) Développer et mettre à jour une liste mondiale de contacts</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler avec le VFO à Philadelphie pour élaborer une liste des principaux acteurs de la Famille Vincentienne dans le domaine de l'itinérance en vue d'une communication continue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir et mettre à jour la liste des contacts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir et mettre à jour la liste des contacts.</li> </ul>

	2017	2018	2019
<p><b>(2) Planifier ensemble</b></p> <p><b>(2.1) Organiser une conférence internationale pour les Vincentiens travaillant dans l'itinérance afin de construire des réseaux, de partager les meilleures pratiques et de les consulter pour l'élaboration d'un plan de travail dans les domaines de l'itinérance, des réfugiés et des bidonvilles.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En consultation avec les fournisseurs de services aux sans-abris dans la Famille Vincentienne, rédiger un projet de programme de conférence.</li> <li>• Préparer une liste préliminaire d'invités.</li> <li>• Étudier les lieux possibles, le calendrier de la conférence et un budget détaillé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soumettre une proposition de conférence aux responsables de la Famille Vincentienne pour amendement et approbation.</li> <li>• Organiser la conférence au deuxième semestre de 2018.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer la conférence et présenter aux Responsables de la Famille Vincentienne les plans de travail proposés dans les domaines de l'itinérance, des réfugiés et des bidonvilles à leur réunion de janvier.</li> </ul>
<p><b>(2.2) Sélectionner une Commission de leaders d'opinion de la Famille Vincentienne pour superviser et conseiller sur la présentation des rapports du projet à la réunion annuelle des Responsables de la Famille Vincentienne.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En consultation avec le VFO et les Responsables de la Famille Vincentienne, s'accorder sur la nomination des membres de la Famille Vincentienne devant faire partie de la Commission</li> <li>• Élaborer un cadre de référence pour la Commission.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire un diagramme visuel et une liste d'objectifs partagés qui indiquent les relations entre les différentes parties prenantes au sein de la VF.</li> <li>• Soumettre un rapport trimestriel pour les commentaires et remarques éventuelles et coordonner les réunions virtuelles de la Commission.</li> <li>• Organiser deux réunions annuelles avec documents à l'avance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soumettre un rapport trimestriel pour les commentaires et remarques éventuelles et coordonner les réunions virtuelles de la Commission.</li> <li>• Organiser deux réunions annuelles avec documents à l'avance.</li> <li>• Examiner l'adhésion et faire les modifications appropriées.</li> </ul>

<b>(3) Renforcer les capacités à l'échelle mondiale</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<p><b>(3.1) Nommer un Gestionnaire de Projet qui supervisera cette initiative au sein de Depaul International et réorganiser les rôles existants en appui de ce projet.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Yasmine Cajuste sera nommée sur la base d'un contrat de consultation de trois ans à partir du 1er avril 2017.</li> <li>• Développer une nouvelle structure organisationnelle pour Depaul International afin de réaliser ce projet, qui deviendra effective le 28 juin 2017 (Voir appendice joint à ce document).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nommer le Gestionnaire des Communications et s'accorder sur un plan de travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser la structure et faire les modifications appropriées.</li> </ul>
<p><b>(3.2) Produire un court métrage en plusieurs langues présentant les meilleures pratiques de la Famille Vincentienne dans les différents domaines de l'itinérance, ainsi qu'une boîte à outils en ligne et un service de consultation encourageant les groupes à développer de nouveaux services aux niveaux international, régional, national ou local.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décider d'une proposition avec l'Ecole de Cinéma de DePaul pour produire et diriger le film.</li> <li>• Développer le scénario avec la Commission du projet.</li> <li>• Élaborer une proposition pour la boîte à outils en ligne et les services de consultation accompagnant la publication du film.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soumettre les propositions pour le film, la boîte à outils et les services de consultation à la réunion annuelle de la Famille Vincentienne en janvier pour commentaires et approbation.</li> <li>• Film achevé avant juin 2018 et lancé lors de la conférence prévue (voir 2.1).</li> <li>• Boîte d'outils initiale pour les praticiens disponible en ligne sur un lien vers les sites Web de DPI et de Famvin d'ici septembre 2018.</li> <li>• Fournir des services de consultation à partir du dernier trimestre de 2018.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer l'efficacité du film.</li> <li>• Continuer à enrichir la boîte à outils en ligne.</li> <li>• Etudier et répondre aux demandes de consultation.</li> </ul>

<b>(3) Crear Capacidad Mundial</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<p><b>(3.3) Organiser et animer une série de conférences de planification stratégique à l'échelle régionale et nationale et aider les membres locaux de la Famille à élaborer leur propre plan local pour répondre à l'itinérance.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un modèle de planification stratégique pour un atelier de deux jours lors des rassemblements régionaux/nationaux de la Famille Vincentienne.</li> <li>Choisir les pays où l'atelier pourrait être piloté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approuver le modèle de planification stratégique et un pays pilote à la réunion annuelle des Responsables de la Famille Vincentienne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réviser le modèle pilote et l'affiner.</li> <li>Avec l'accord de la Famille Vincentienne, organiser 3 à 5 conférences de planification stratégique chaque année.</li> </ul>
<p><b>(3.4) En consultation avec les responsables mondiaux de la Famille Vincentienne, convenir d'un protocole et d'un mécanisme d'action que la Famille Vincentienne pourrait utiliser pour répondre aux crises humanitaires mondiales en mettant particulièrement l'accent sur la fourniture d'abris et les services primaires comme les soins de santé.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ébaucher un protocole sur la manière dont la Famille Vincentienne pourrait répondre de manière coordonnée à une crise humanitaire à l'échelle mondiale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partager ce protocole lors de la réunion annuelle des Responsables de la Famille Vincentienne pour commentaires et décision.</li> <li>S'il est approuvé, élaborer un plan de travail pour une approche plus intégrée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approuver le plan de travail et exécuter les actions convenues.</li> </ul>

<b>(4) Institut de l'Itinérance Mondiale (IGH en anglais)</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<p><b>(4.1) Aligner les ressources de l'Institut de l'Itinérance Mondiale pour servir cette initiative de la Famille Vincentienne en fournissant une formation aux leaders émergents et existants, en donnant accès au centre digital de lutte contre l'itinérance prévu (recherche et meilleures pratiques) et en lançant des invitations sur des problèmes particuliers (par exemple, plaidoyer ou collecte de fonds) et/ou des symposiums géographiquement concentrés.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inviter les leaders émergents de la Famille Vincentienne à participer au programme de formation de leaders émergents organisé chaque année à l'Université DePaul.</li> <li>Inviter des leaders actifs dans le domaine des sans-abris à la conférence biannuelle de l'IGH pour le partage des meilleures pratiques et des idées.</li> <li>Inviter les membres de la Famille Vincentienne aux événements locaux dans les pays où l'IGH travaille.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement du centre digital de l'IGH permettant de partager des recherches et des pratiques exemplaires traduites dans les principales langues.</li> <li>Voir la colonne précédente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir les colonnes</li> </ul>
<p><b>(4.2) Inviter les membres de la Famille Vincentienne à participer à la Campagne IGH dans 150 villes afin de contribuer à la fin de l'itinérance.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connecter la Famille Vincentienne aux 10 premières villes-pilotes (Adéléaïde p. ex.) pour discuter du rôle qu'elle pourrait jouer pour aider à mettre fin à l'itinérance dans ces villes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider à élaborer un plan d'action pour la FV dans ces villes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner l'implication de la FV en préparation des 25 prochaines villes qui seront annoncées.</li> </ul>



<p><b>(4) Institut de l'itinérance Mondiale (IGH en anglais)</b></p>	<p><b>(4.3) Planifier et organiser un symposium sur l'itinérance de la rue et la doctrine sociale de l'Eglise au Vatican pour promouvoir le débat et l'action au sein des groupes religieux et au-delà de ceux-ci.</b></p>	<p><b>2017</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En novembre, l'IGH, l'Université DePaul et les autres universités vincentiennes à l'échelle mondiale accueilleront et financeront un symposium sur " L'itinérance de la rue et la doctrine sociale de l'Eglise " au Vatican comme une manière de célébrer le 400ème anniversaire du charisme et comme l'un des moyens de lancement de l'initiative. Les membres de la Famille Vincentienne apporteront des contributions au Pape</li> </ul>	<p><b>2018</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publier les articles de la conférence qui pourraient servir de base pour une encyclique ou un message de la Journée mondiale de la paix.</li> <li>Diffuser les principales conclusions par une campagne médiatique visant à la fois les institutions religieuses et un public plus large, l'ONU et l'UE par exemple.</li> </ul>	<p><b>2019</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le suivi pour garantir des résultats d'action, par exemple conférences, discours d'ouverture lors d'événements.</li> </ul>
--	--	--------------------	--	--------------------	--	--------------------	---

	2017	2018	2019
<p><b>(5) Promouvoir le changement structurel</b></p> <p><b>(5.1) Aider à organiser un événement à l'UE pour annoncer officiellement l'initiative en faveur des sans-abris et commencer à développer le lobbying et la capacité de financement dans ce forum.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider à annoncer officiellement l'initiative lors d'un événement pour la Famille Vincentienne au Parlement Européen le 28 juin.</li> <li>• Établir des contacts permanents avec le Parlement / la Commission de l'Union Européenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer à faire du lobbying à l'UE pour le compte de l'itinérance et en particulier pour l'obtention de plus de ressources.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir la colonne précédente.</li> </ul>
<p><b>(5.2) En consultation avec les délégations de la Famille Vincentienne aux Nations- Unies, convenir d'un plan de travail dans le domaine de l'itinérance mondiale lié à des résultats concrets (par exemple, une mesure de l'itinérance dans les zones urbaines dans le cadre des Objectifs de Développement Durable)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre préliminaire avec les délégations de la Famille Vincentienne à l'ONU à New York début juin pour convenir d'un protocole pour travailler ensemble.</li> <li>• Produire un plan de travail à soumettre aux Responsables de la Famille Vincentienne pour approbation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire circuler le plan pour approbation par les Responsables de la Famille Vincentienne à leur réunion annuelle.</li> <li>• Exécuter le plan.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer à exécuter le plan.</li> <li>• Revisiter l'accord de collaboration.</li> </ul>

<b>(6) Communiquer les progrès réalisés</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
(6.1) Nommer un gestionnaire des communications et élaborer une stratégie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le rôle du gestionnaire des communications.</li> <li>• Approuver la stratégie de communication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nommer le gestionnaire des communications.</li> <li>• Affiner la stratégie.</li> <li>• Exécuter le plan d'action.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer à exécuter le plan d'action.</li> </ul>
(6.2) Créer un portail sur les sites de Depaul International et de FamVin comme point de référence pour le projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire les consultations nécessaires sur la meilleure manière de présenter un site Web en plusieurs langues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver le plan à la rencontre annuelle des Responsables de la Famille Vincentienne.</li> <li>• Développer le site et le faire connaître.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer à le développer et à le réviser.</li> </ul>
(6.3) Produire un bulletin semestriel d'information et un rapport annuel pour les responsables de la Famille Vincentienne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver le matériel de lancement pour le symposium vincentien du 400ème anniversaire à Rome, fin octobre.</li> <li>• Approuver le format et le contenu du bulletin de Noël.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publier les bulletins semestriels d'information à partir de récits tirés des expériences de toute la Famille Vincentienne.</li> <li>• Publier un rapport annuel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir la colonne précédente.</li> </ul>
(6.4) Produire du matériel publicitaire pour les membres de la Famille Vincentienne afin de promouvoir l'initiative dans leurs forums.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire le matériel de lancement (voir 6.3 ci-dessus).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire une brève présentation PowerPoint annuelle avec un texte de soutien que les responsables de la Famille Vincentienne pourront télécharger et utiliser pour informer les membres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir la colonne précédente.</li> </ul>

<b>(7) Formation</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>(7.1) Développer et rendre disponibles des matériels de formation spirituelle à l'appui de cette initiative.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un plan de travail pour discussion par la Commission.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et diffuser des matériels de formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer et adapter au besoin.</li> </ul>
<b>(7.2) Élaborer et diffuser du matériel de formation pour la gestion de projets.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un plan de travail pour discussion par la Commission.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et diffuser du matériel de formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer la diffusion du matériel de formation et réviser les commentaires pour les adapter.</li> </ul>